

d'autres qui paraissent contradictoires. Ils montrèrent en effet dans le gouvernement une prudence et une sagesse peu communes, avec un esprit libéral et ouvert aux progrès fort rare de leur temps.

Habiles politiques, ils le furent en sachant grouper autour d'eux des populations d'origine diverse, par les avantages d'une direction bienveillante, ferme et juste. Ce n'est pas un médiocre honneur pour nos sires, que de s'être attiré la confiance de tant de petits seigneurs qui se sont mis sous la garde de leur épée, comme on l'a vu plus haut, et d'avoir accru leur état entre les puissants comtes de Lyon, de Forez et de Mâcon. Rien ne montre mieux leur habileté que d'avoir su mêler et fondre assez intimement des éléments si divers pour en faire une seule province qui a tenu longtemps une place honorable parmi les autres baronnies, et dont le nom emprunté à un petit château subsiste encore.

Ce qui prouve, plus que toutes les paroles, la confiance qu'inspiraient partout leur droiture et leur esprit de justice, c'est que les églises ou les seigneurs voisins recoururent plusieurs fois à leur arbitrage pour régler leurs difficultés.

Le premier dans l'histoire de nos sires, Humbert II, nous apparaît dans ce rôle honorable d'arbitre. Il fut appelé, avec plusieurs seigneurs, par l'abbé de Savigny à régler une contestation survenue entre les obéanciers de cette abbaye et leurs vicaires. C'est lui qui fut chargé de prononcer la sentence, si grande était l'estime qu'on faisait de sa capacité. Vers 1115 Guichard III s'entremît avec l'évêque de Mâcon et Guy d'Oingt, pour amener un accommodement entre l'abbé de Savigny et Étienne de Varennes. Quelques années plus tard, il fut médiateur dans un grave différend entre l'évêque et le comte de Mâcon, au sujet de biens que